



# **Présentation du futur JMO II**

**à CLP, le 20/11/2018**

**contact : [CLP-LUX@ec.europa.eu](mailto:CLP-LUX@ec.europa.eu)**

# Rappel des règles appliquées par OIL.01 dans l'attribution des espaces à l'exception des bureaux de la hiérarchie

## DEFINITION DES ESPACES DE TRAVAIL

Dénomination	Nom de la Direction Générale	Effectifs	Nombre de trames	Surface par pers.	Surface Bureau
Catégorie 2	Bureau de directeur général	1 pers.	6	33,1 m <sup>2</sup>	33,12 m <sup>2</sup>
Catégorie 3	Bureau de directeur	1 pers.	5	27,6 m <sup>2</sup>	27,60 m <sup>2</sup>
Catégorie 4	Chef d'unité	1 pers.	3	16,6 m <sup>2</sup>	16,56 m <sup>2</sup>
	variante suivant scénario	1 pers.	2	11,0 m <sup>2</sup>	11,04 m <sup>2</sup>
Bureau 1	Bureau individuel	1 pers.	2	11,0 m <sup>2</sup>	11,04 m <sup>2</sup>
Bureau 3	Bureau partagé	2 pers.	3	8,0 m <sup>2</sup>	16,56 m <sup>2</sup>
Bureau 6	Bureau partagé	4 pers.	6	8,0 m <sup>2</sup>	33,12 m <sup>2</sup>
Espace collaboratif	A partir et au delà de 5 personnes	5 pers minimum	suivant effectif	7,00 m <sup>2</sup>	suivant effectif

## Space planning – avancement des travaux

- Toutes les directions ont reçu les plans relatifs aux espaces qui leur seront attribués.
- OIL.01 a envoyé les plans finaux le **15 novembre 2018** à l'architecte.
- Il est prévu de faire le point par rapport aux effectifs réels à placer avant le déménagement.

# Répartition des bureaux des directions OIL, DIGIT et PMO

- 1. OIL (2<sup>ième</sup> étage Phase 1): 65% espace collaboratif et 35% d'espace partagé;** la direction et les chefs d'unité ont choisi d'être logés en espace collaboratif avec leur personnel respectif. Sur un total de 245 personnes, 0 personnes seront en bureau individuel, 159 personnes en espace collaboratif de 5 à 10 personnes et 86 personnes en espace partagé de 2 à 4 personnes.
- 2. DIGIT (3<sup>ième</sup> et 4<sup>ième</sup> étage): 83% espace collaboratif et 17% d'espace partagé.** Sur un total de 601 personnes, 496 personnes seront logées en espaces collaboratif, 105 personnes en espace partagé de 2 à 4 personnes.
- 3. PMO (2<sup>ième</sup> étage): 79% d'espace collaboratif et 21% de d'espace partagé.** Sur un total de 82 personnes, 1 personne sera en bureau individuel (chef d'unité), 17 personnes en espace partagé de 2 à 4 personnes, 64 personnes en espace collaboratif de 5 à 10 personnes.

## Répartition des bureaux des directions SANTE, HR et de l'agence CHAFEA

- 1. CHAFEA :** Sur un nombre total de 81 personnes, 52 personnes auront des bureaux individuels, 20 personnes auront des bureaux partagés (max. 2 personnes /bureau) et 9 personnes seront en espace collaboratif
- 2. SANTE :** Sur un nombre total de 88 personnes, 48 personnes auront des bureaux individuels, 40 personnes auront des bureaux partagés (max. 2 personnes /bureau) et 0 personnes seront en espace collaboratif
- 3. HR :** Sur un nombre total de 94 personnes, 33 personnes auront des bureaux individuels, 42 personnes auront des bureaux partagés (max. 2 personnes /bureau), 15 personnes auront des bureaux partagés (max. 3 personnes /bureau), 4 personnes auront un bureau partagés (max. 4 personnes /bureau) et 0 personnes seront en espace collaboratif.

# Répartition des bureaux de la DGT

La DGT compte actuellement 1280 personnes et sera logée dans les étages 3 à 22 (le 23<sup>ième</sup> étage étant un étage technique) de la phase 2.

Une salle spécifique (RUE) pour la traduction de documents confidentiels sera aménagée au 13<sup>ième</sup> étage.

Les étages 3 à 22 offriront un total de 1020 postes de travail (y compris les postes de travail de la salle RUE) dont la répartition (selon la demande de la DGT) sera la suivante:

# Répartition des bureaux de la DGT

1. La hiérarchie (60 personnes) sera logée en bureaux individuels.
2. 290 personnes seront logées en bureaux partagés à 2 personnes.
3. 90 personnes seront logées en espace collaboratif avec un maximum de 6 personnes par espace.
4. Il restera un total de 580 postes aménagés en bureaux individuels qui seront à attribuer selon les besoins spécifiques de la DGT.

Ceci donnera une répartition de 63% de bureaux individuels, de 28% de bureaux partagés et de 9% d'espace collaboratif.

# Répartition des bureaux des autres directions

Toutes les autres directions (EMPL, ESTAT, ECFIN, EAC) ont opté pour la répartition de 60% de bureaux individuels et de 40% de bureaux partagés.



# Space planning – DGT – 13<sup>ème</sup> étage

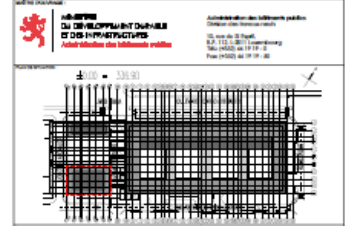
Remarque  
Le mobilier (p.ex. chaises, sièges, tables etc.) indiqué sur le présent plan est fourni à titre indicatif. Le mobilier qui sera effectivement aménagé dans le bâtiment JMO2 sera celui à un stade ultérieur du projet.



Code couleur		Catégorie
Blue	Individuel	Catégorie 2
Green	Partagé	Catégorie 3
Yellow	Collaboratif	Catégorie 4
Orange	Individuel	Catégorie 5
Red	Partagé	Catégorie 6
Grey	Individuel	Catégorie 7
White	Partagé	Catégorie 8
Light Blue	Collaboratif	Catégorie 9
Light Green	Individuel	Catégorie 10
Light Yellow	Partagé	Catégorie 11
Light Orange	Collaboratif	Catégorie 12
Light Red	Individuel	Catégorie 13
Light Grey	Partagé	Catégorie 14
Light Blue	Collaboratif	Catégorie 15
Light Green	Individuel	Catégorie 16
Light Yellow	Partagé	Catégorie 17
Light Orange	Collaboratif	Catégorie 18
Light Red	Individuel	Catégorie 19
Light Grey	Partagé	Catégorie 20

Nombre des bureaux et personnes par service		
Catégorie	Bureaux	Personnes
Catégorie 2	(1 personne)	0
Catégorie 3	(1 personne)	1
Catégorie 4	(1 personne)	2
Bureau individuel (1 personne)	24	24
Bureau partagé (2 personnes)	7	14
Bureau partagé (3 personnes)	0	0
Bureau partagé (4 personnes)	0	0
Espace collaboratif (1 personne)	0	0
Espace collaboratif (5 personnes)	0	0
Espace collaboratif (7 personnes)	0	0
Espace collaboratif (8 personnes)	0	0
Espace collaboratif (9 personnes)	0	0
Espace collaboratif (10 personnes)	0	0
<b>TOTAL général catégorie 5</b>	<b>31</b>	<b>35</b>

TOTAL GÉNÉRAL			
B	C	D	E
0	0	0	0
1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6
7	7	7	7
8	8	8	8
9	9	9	9
10	10	10	10
11	11	11	11
12	12	12	12
13	13	13	13
14	14	14	14
15	15	15	15
16	16	16	16
17	17	17	17
18	18	18	18
19	19	19	19
20	20	20	20

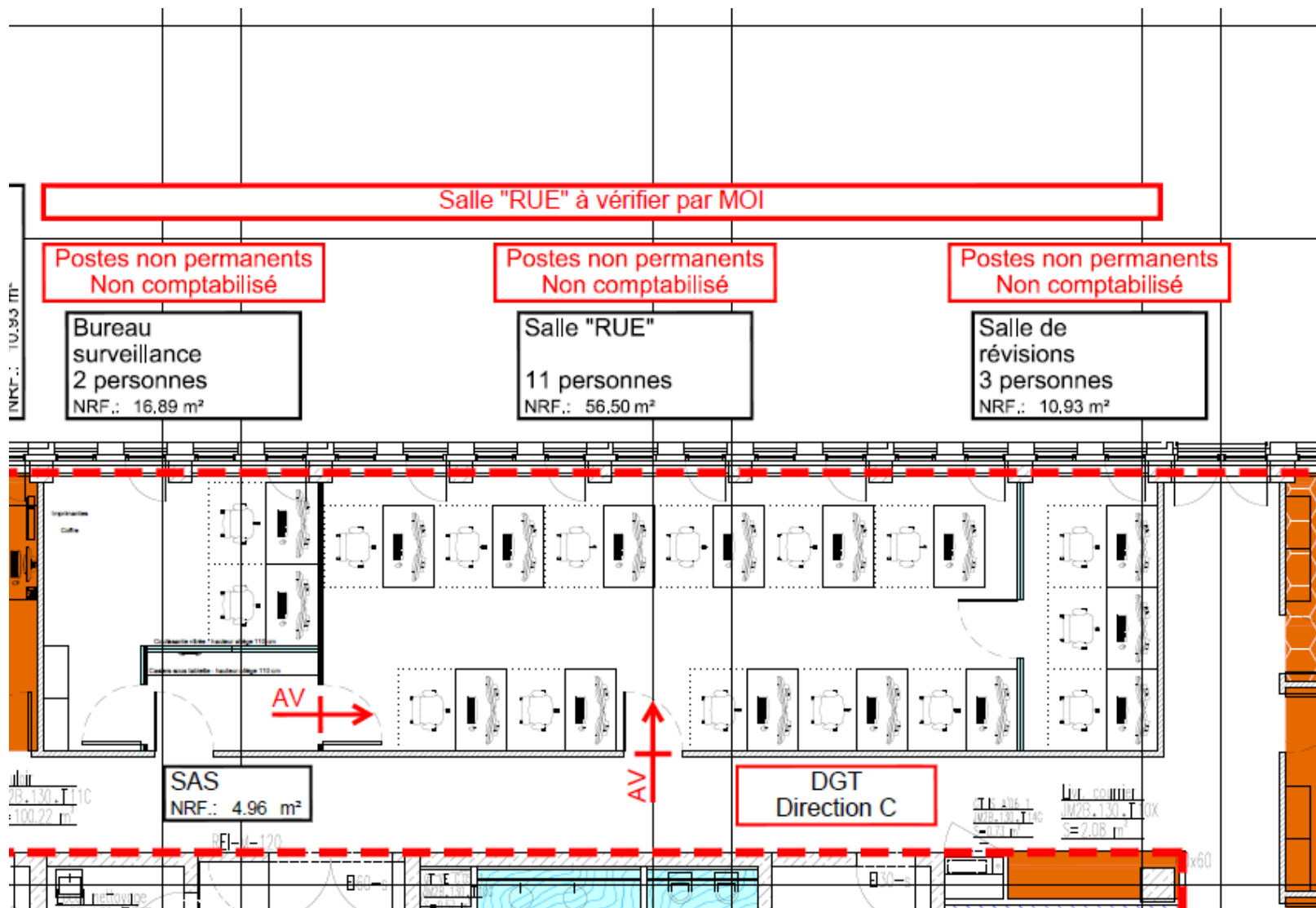



**Ministère de la Région wallonne**  
 Direction des Infrastructures  
 Direction des Travaux Publics  
 Direction des Infrastructures  
 Direction des Travaux Publics

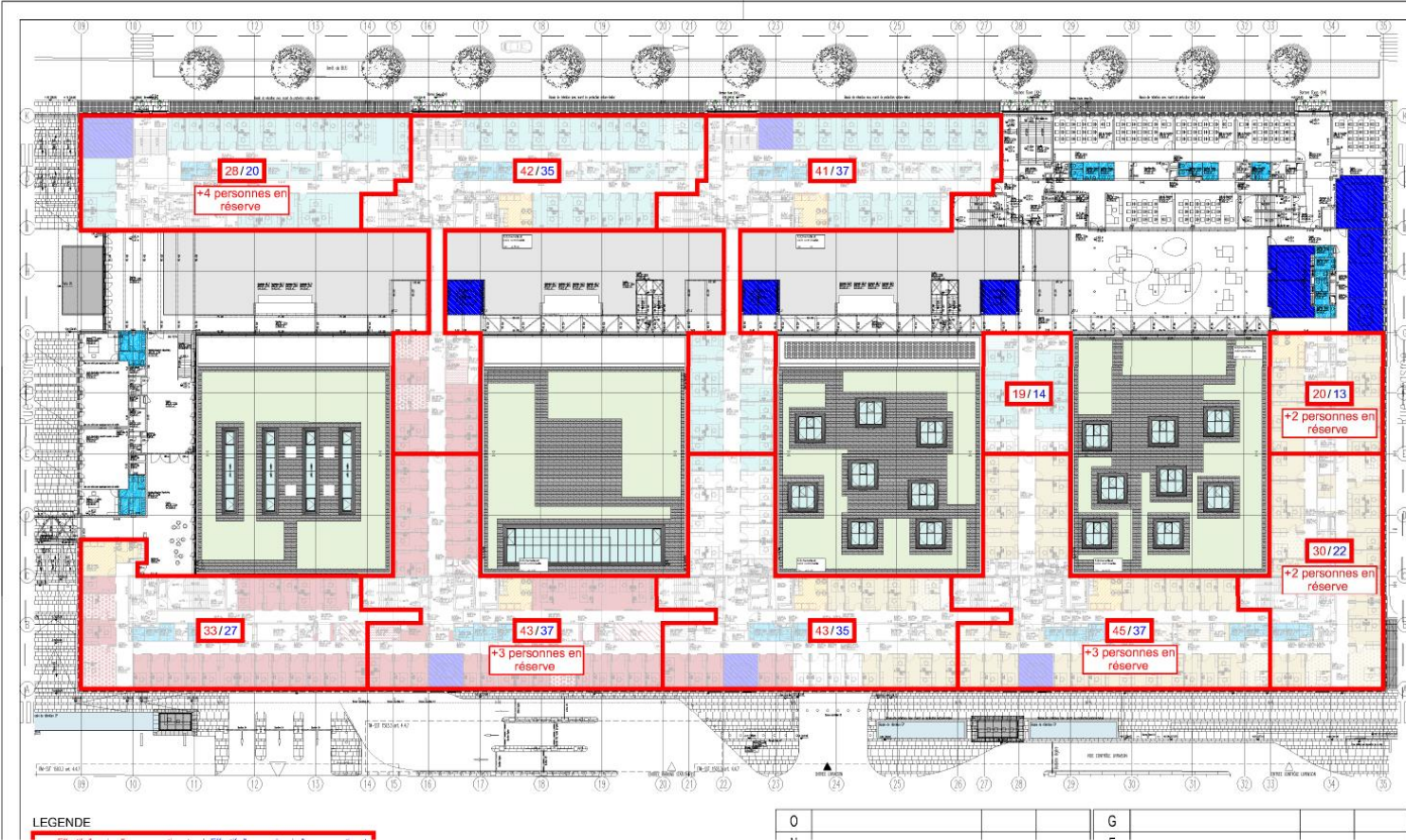
**Commission européenne**  
 JEAN MONNET 2 / JN 3  
 1050 Bruxelles, Belgique  
 L-1153 Luxembourg

6010540	Phase 2	JM2B	1/100
Vue en plan		13ème étage	
Extrait du plan			
Space planning	DGT	B	
SP	PH2   13	DGT	DET   B

# Space planning DGT – extrait – salle RUE



# Space planning – Phase 1 – 1<sup>er</sup> étage – plan selon compartimentage



LEGENDE

0			G	
---	--	--	---	--

MAÎTRE D'OUVR.



PLAN DE SITUATION

EMETTEURS:

O

PROJET:

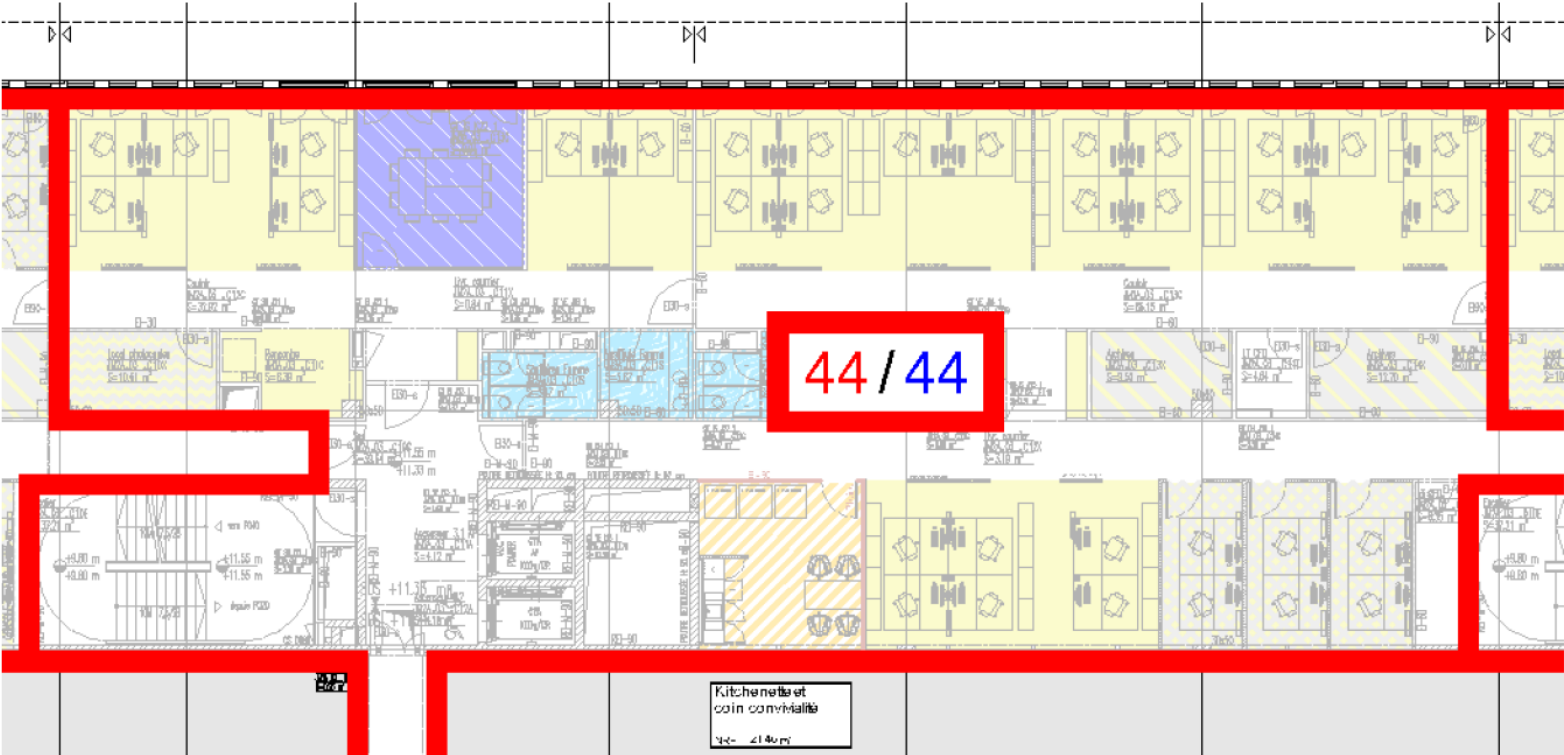
NUMERO DU PROJE

6011

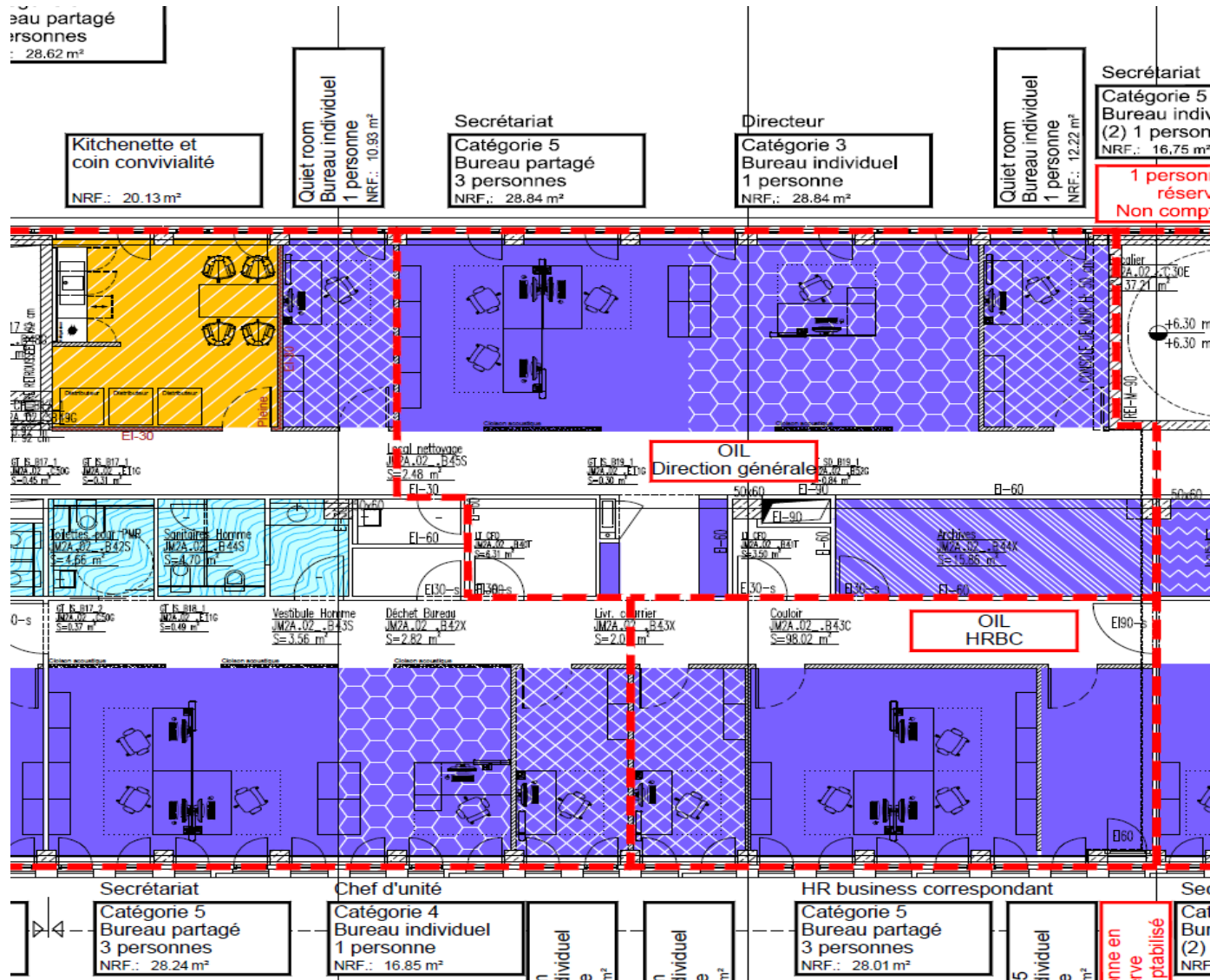
PLAN:

T

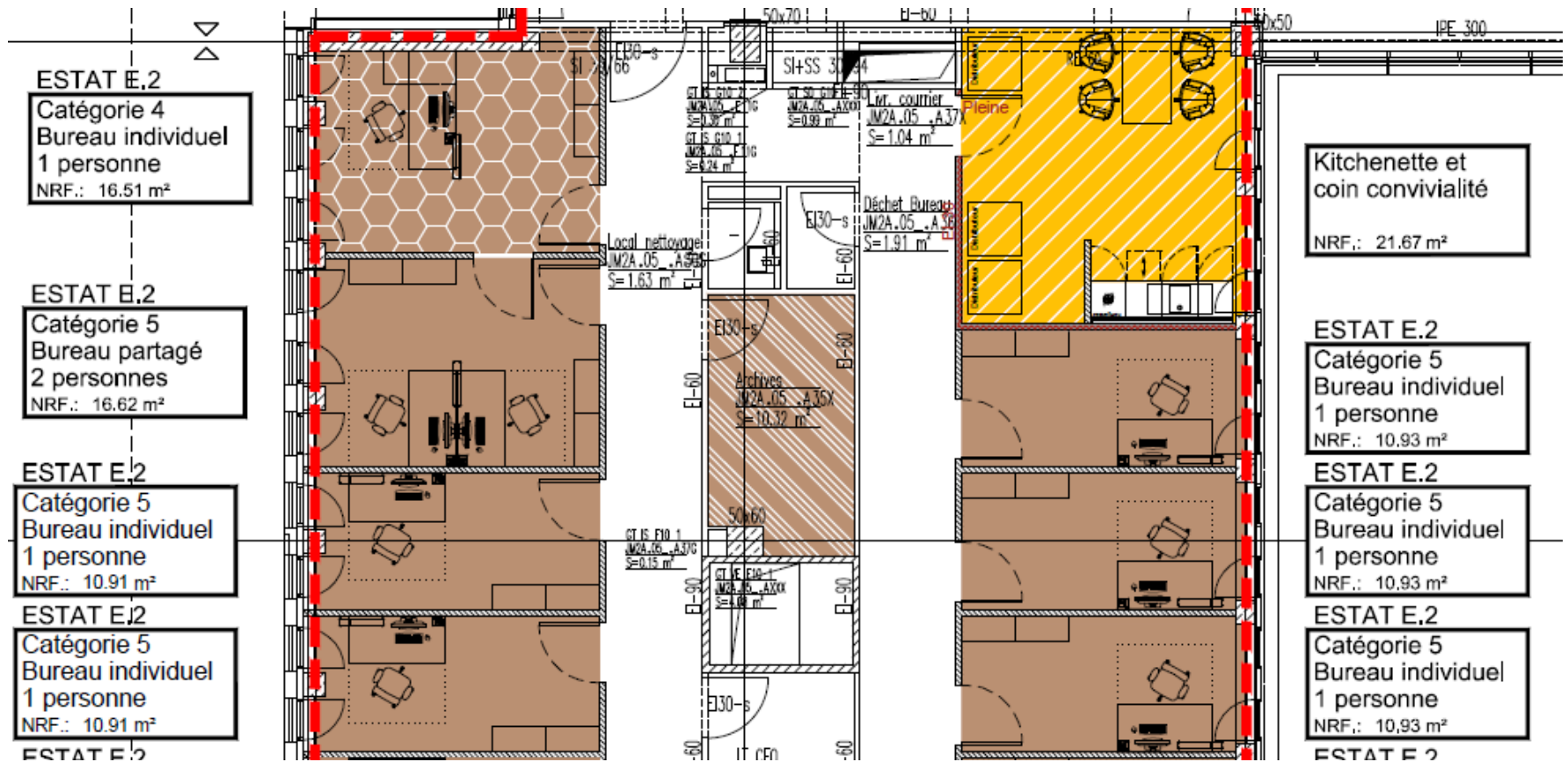
# Space planning – Phase 1 – 3<sup>ème</sup> étage – DIGIT – extrait espace collaboratif



# Space planning – Phase 1 – 2<sup>ème</sup> étage – OIL – Extrait de plan - direction

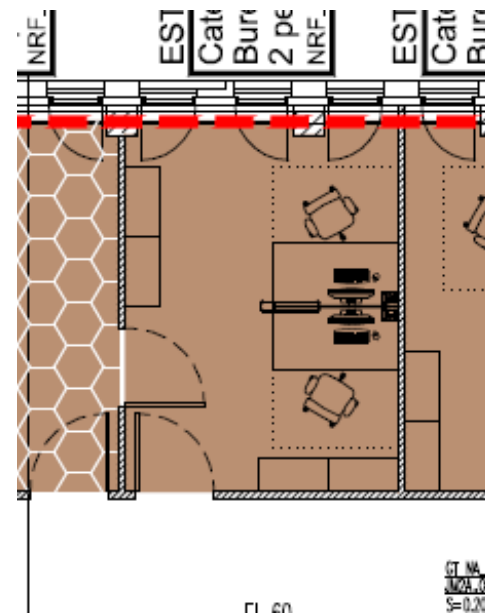
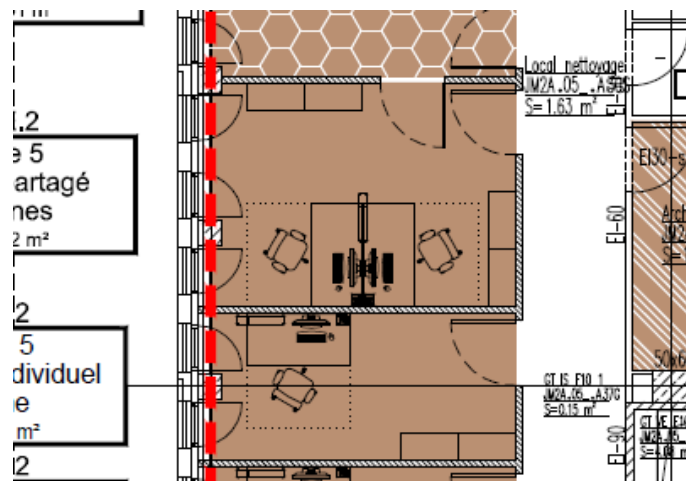


# Space planning – Phase 1 – 5<sup>ème</sup> étage – ESTAT – Extrait de plan bureaux individuels



# Space planning – réponses aux questions

**1) Exemples de placements de personnes dans des bureaux partagés à 2 – les aménagements réels tiendront compte des possibilités de chaque espace et des préférences de chaque occupant.**



# Space planning – réponses aux questions

## 2) Crèche/Garderie

*L'idée d'aménager une crèche ou une garderie a été abandonnée pour plusieurs raisons à savoir:*

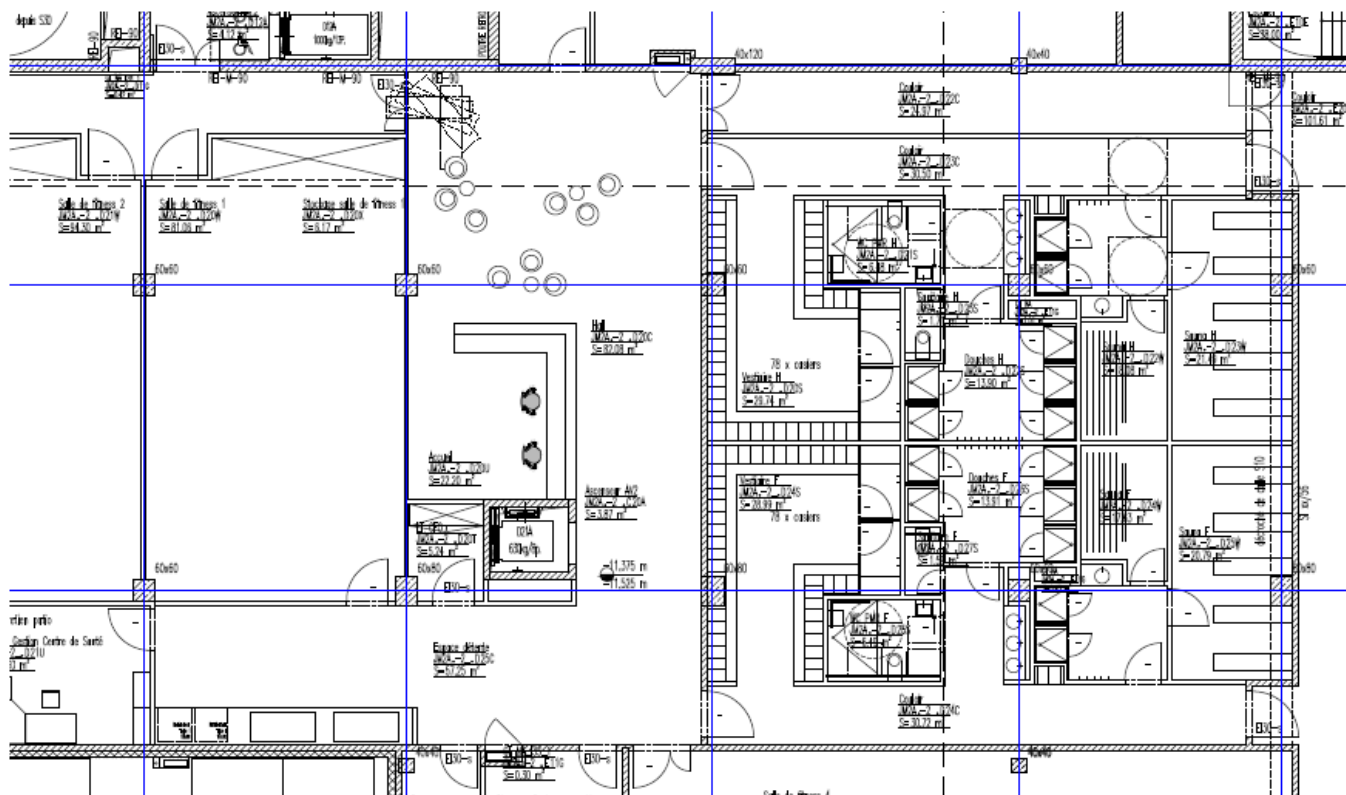
- *L'espace ne permettait pas d'intégrer une crèche/ garderie d'une taille convenable – seulement 12 enfants auraient pu être hébergés.*
- *Un espace à l'extérieur pour permettre de sortir les enfants en toute sécurité à l'air libre aurait été nécessaire. Ceci n'était pas possible dans le cadre du JMO2.*
  - *L'évacuation des enfants en cas d'incendie s'avérait très compliquée.*
    - *Le JMO2 étant un bâtiment purement administratif, l'aménagement d'une crèche/garderie ne s'y prêtait donc pas.*



# Space planning – réponses aux questions

## 3) Equipements du centre de santé

Le centre de santé comprendra plusieurs salles de fitness, des sanitaires pour hommes/femmes ainsi que des saunas hommes/femmes (voir extrait de plans ci-joint)



# Avancement du chantier – travaux de terrassement

